

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 1273

présenté par
M. Hammadi, Mme Chapdelaine, M. Bies et Mme Corre

ARTICLE 36 SEPTIES

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une personne sans emploi ne pouvant en aucune manière avoir la qualité d'agent public, l'alinéa 3 apparaît dépourvu d'utilité.